

CONSEIL MINISTERIEL DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN

(20 MAI 2020)

PROJET D ALLOCUTION

CEREMONIE DE CLOTURE

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Secrétaire général de la COI,

Mesdames et messieurs les représentants des observateurs,

Chers amis,

Au moment où j'ai l'honneur de recevoir au nom de la France la présidence de la commission de l'océan Indien, j'ai deux pensées très fortes et chaleureuses. L'une pour la présidence comorienne qui a si bien su montrer son attachement à la coopération régionale durant cette période difficile, alors même que sa population était touchée par l'épidémie. L'autre pour mes compatriotes de l'océan Indien, notamment nos amis réunionnais.

Lorsque nous parlions des défis de notre zone et de notre organisation, nous avons tous relevé l'urgence d'une action de relance après cette période de cloisonnements sanitaires et d'arrêt des échanges et de la coopération. Oui, notre ambition est de reconstruire en mieux **un océan Indien post Covid**. C'est la volonté que nous plaçons en tête du programme de notre présidence pour 2021-2022, afin que dans le monde d'après, la coopération régionale dans le sud-ouest de l'océan Indien soit encore renforcée.

Nous devons aussi penser notre coopération dans l'espace plus large de l'Indopacifique. L'appui des partenaires traditionnels et nouveaux de la COI en créent la possibilité.

La réalisation de ces ambitions suppose une approche réaliste. Nous ne prétendons pas, en moins d'un an, épuiser tous les sujets et relever tous les défis. Mais nous mobiliserons tous les leviers d'influence de la France, qui présidera l'Union européenne en début d'année prochaine, pour faire de la COI l'acteur de référence dans la zone. Nous lancerons des projets qui porteront des fruits sur le moyen terme. Nous viserons aussi des objectifs immédiats, bien identifiés, que nous affinerons ensemble avec pragmatisme dans les prochains mois.

Tout d'abord, notre premier objectif sera le renforcement institutionnel. Les réformes décidées depuis 2019 fournissent une base solide et seront pleinement appliquées. Les rapprochements avec d'autres partenaires multilatéraux seront soutenus.

Notre second objectif sera de faire de la francophonie notre pierre de touche. Les accords conclus autrefois sous présidence française avec l'Organisation internationale de la Francophonie seront enrichis. Ces sujets méritent d'être intégrés par la COI dans ses projets.

Enfin, notre troisième objectif sera d'associer tous nos compatriotes de l'océan Indien. En franco-français, une conférence de coopération régionale associant nos territoires, nos institutions et nos ambassadeurs auprès des États de la COI et du littoral africain, assurera la pleine association et la mobilisation de tous.

La vision 2030 que la COI définit actuellement est un objectif important. L'inspiration existe, dans la continuité de la retraite ministérielle de Moroni et du conseil ministériel de Mahe. Le président Macron avait transmis cet esprit à La Réunion en 2019.

Nous avons réalisé de larges consultations depuis un an, ouvertes au plus fort de la crise, sur les contenus et les axes qui concrétiseraient cette inspiration. Avant de les présenter, je rappelle leur interdépendance. Les défis actuels nous ont poussés à penser au-delà des limites sectorielles convenues. L'environnement, les questions sanitaires et l'économie entretiennent des rapports étroits, comme la sécurité et le développement. La ressource humaine, abondante dans notre région si jeune, est un facteur commun à ces domaines. Je partage avec notre secrétaire général la conviction du rôle central de la connaissance et de l'éducation dans la réponse à nos urgences sanitaires, climatiques et économiques.

Notre première priorité est la priorité de tous. Il s'agit de la sûreté et la sécurité maritime. La COI présente un bilan consistant en la matière et nous chercherons à l'approfondir.

La montée en puissance de la COI sur la sûreté maritime est un cas d'école du décloisonnement nécessaire. Une meilleure articulation entre ses programmes, notamment entre MASE et ECOFISH, sera source de synergies. Et plus encore, un rapprochement avec d'autres structures comme le code de conduite de Djibouti dont la COI devrait être membre observateur, sans omettre l'IONS que la Marine française présidera bientôt et, bien entendu, l'IORA. L'architecture régionale de sûreté maritime, ce sont aussi les forces navales présentes dans la zone, les organismes européens EMSA, MAOC, FRONTEX, et Interpol, dont nous souhaitons renforcer l'appui au CRFIM. Il serait intéressant d'associer l'Inde, le Japon ou encore le Mozambique aux réflexions en cours sur le renforcement et l'élargissement de l'architecture régionale de sûreté maritime. Nous réfléchissons actuellement à la définition de voies recommandées pour les opérateurs maritimes, dans le canal du Mozambique en particulier.

Enfin, le sinistre du Wakashio nous rappelle qu'il est nécessaire d'avancer encore davantage en matière de sécurité maritime, notamment par la mise à jour du plan sous régional d'urgence contre les pollutions par les hydrocarbures. Nous encourageons aussi un rapprochement entre la COI et la conférence des parties de la convention de Nairobi, mais aussi la mise en place de coopérations avec le secteur privé sur la lutte antipollution.

Notre deuxième priorité concerne le volet économique, mais nous y sommes déjà entrés par cette évocation des enjeux maritimes. L'économie bleue, domaine d'action de la COI, comme de l'IOA, est par essence le point de rencontre dans notre zone entre environnement et entreprise, entre la nature et l'activité humaine. Il semble même difficile, en vous écoutant, de dire quelle partie de nos économies n'est pas bleue aujourd'hui.

Ces sujets économiques seront au cœur du conseil ministériel du second semestre, grâce notamment à l'appui de *Cap business océan indien*. CBOI est justement en train de mener une étude, financée par l'AFD, sur les vulnérabilités de nos îles et les perspectives de relance. C'est l'aboutissement à la fois de l'appel du conseil ministériel du 5 juin dernier et d'une démarche simultanée du secteur privé. Elle pourrait utilement être complétée par une étude sur les gains de croissance que permettrait une intégration régionale renforcée de nos économies.

Pour soutenir cette dynamique, la France s'emploiera à faciliter des partenariats entre la COI et des bailleurs multilatéraux, élément clef de la vision 2030 en préparation qui fait le lien entre le renforcement institutionnel de la COI et sa capacité partenariale.

Mais surtout nous proposons de mobiliser le secteur privé par deux innovations :

- Le lancement d'un réseau de femmes et d'hommes d'affaires de l'océan indien avec CBOI, et au-delà, pour stimuler la dynamique d'affaires avec la côte est africaine et l'Inde
- Le lancement d'un incubateur d'entreprises multisectoriel et multi-pays dont CBOI définirait les secteurs cibles et les modalités en liaison avec les structures préexistantes.

Tout cela donnera lieu à un grand événement du secteur privé en parallèle du conseil ministériel d'automne. Nous mobiliserons également nos instituts de recherche et l'AFD pour des actions ciblées sur différents aspects de l'économie bleue sur les énergies renouvelables et sur le tourisme durable.

Notre troisième priorité est celle de la promotion de la mobilité, notamment universitaire. La COI a un rôle majeur à jouer pour faciliter les mobilités universitaires entre nos îles. Elle doit avoir un rôle de facilitation, d'encouragement, de mise en réseaux des acteurs universitaires à même de proposer des échanges et des programmes de mobilités. Nous plaidons pour un projet, hébergé par la COI, qui servira à appuyer, à impulser, à coordonner et à faciliter ces échanges universitaires. Il s'agira bien sûr de s'appuyer sur les programmes de mobilité déjà existants, notamment celui que lancera à la rentrée prochaine

l'Université de la Réunion dans le cadre du programme INTERREG de l'Union européenne, et à encourager les universités de la zone à en proposer d'autres.

Aujourd'hui, nous donnons justement mandat en ce sens au secrétaire général de la COI. La présidence le remercie par avance de son action dans ce domaine dont les acteurs, les enjeux et les méthodes lui sont extrêmement familiers. Je citerai volontiers deux de ses formules sur ce sujet, auxquelles nous pouvons tous adhérer : « *Former aujourd'hui pour construire demain* », et « *la formation continue comptera bientôt autant que la formation initiale* ». En France, nous partageons cette conviction.

Notre quatrième priorité sera l'anticipation et la réduction des risques de catastrophes. En effet, l'expérience récente justifie une réflexion accrue sur les catastrophes naturelles et sanitaires auxquelles nous sommes tous exposés. Cette réflexion sera engagée lors d'une conférence internationale organisée par la fondation de la Croix Rouge au début du mois de juillet. Nos îles ne sont pas à l'abri de multiples menaces. Nous le savons tous et les dérèglements climatiques ne feront que les aggraver. Nous pourrions nous appuyer en matière de risque cyclonique sur le programme Hydromet financé par l'AFD et le fonds vert. Ce programme bénéficie de l'expertise de MétéoFrance. La plateforme régionale de la PIROI lancera à l'automne un nouveau centre de formation, d'expertise et d'innovation ouvert à tous les pays de la région.

Je souhaite enfin que les programmes et projets de la COI soient mieux connus de nos populations. Pour sensibiliser le public, et en particulier les jeunes, aux bénéfices de la coopération régionale, la France valorisera le projet Exploi en matière de lutte contre la pollution plastique, qui servira de fil rouge à notre Présidence en matière de communication. Il nous faut nous diriger vers une conscience régionale, en Indianocéanie.

L'ambition de la France est de travailler ensemble, avec chacun de vous, collectivement. Je tiens à remercier à nouveau le travail de la présidence comorienne, celui des OPL, et du Secrétariat Général. Je déclare ainsi close la session du 35^{ème} conseil des ministres de la COI.

A très bientôt, au revoir.

Je vous remercie./.